plus, au gouvernement de ne pas mettre en pratique la suggestion ou proposition du rapport Rand portant que les subventions ne soient accordées qu'aux mines qui produisent plus de 50,000 tonnes de charbon.

Je remarque que le député de Bonavista-Twillingate s'est récemment rendu dans la circonscription du député de Cap-Breton-Nord. Je suis certain que le siège de mon honorable ami est plus assuré que jamais. Nous ne voulons pas dire que tout ce qu'il y a lieu de faire pour l'industrie des charbonnages a été fait. Nous ne disons pas que le problème n'est pas difficile. Il s'agit, de fait, d'un problème difficile qui existe depuis toujours. Mais je crois que le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour aider, non seulement la région du Cap-Breton, mais d'autres aussi, et je l'exhorte à continuer dans cette voie et surtout à prendre toutes les mesures possibles pour aider de nouvelles industries à s'établir dans la région de Pictou, de sorte que des emplois supplémentaires soient offerts aux mineurs et aux autres qui se voient sans emploi, sans qu'ils y soient pour rien.

L'hon. M. Pickersgill: Je n'ai pas terminé hier soir les observations que je voulais formuler sur la situation au Cap-Breton. Le député de Pictou, qui vient de reprendre son siège, a fait allusion à certaines des choses que j'ai dites hier soir. J'en dirai plus long là-dessus tout à l'heure. Hier soir, j'ai entrepris de prouver sans équivoque l'affirmation que je faisais; je dois donc, il me semble, commencer mes observations en consignant au compte rendu une annonce parue dans le Mail-Star, d'Halifax, le samedi 8 juin 1957. Je vais la lire sans rien y changer. Elle a pour titre: «L'industrie du charbon: Agir aujourd'hui ou gémir demain!»

«Si, d'autre part, la production n'augmente pas, on devra congédier 4,000 des 11,000 houilleurs actuels de la Nouvelle-Écosse».

C'est une citation du rapport Gordon sur les perspectives économiques du Canada, chapitre 16, page 102. Voici une autre citation:

«...en ce qui me concerne, et pour peu que mon opinion influe sur les décisions qui sont prises, nous n'encouragerons pas une augmentation sensible de la production du charbon, parce que, à mon avis, ce ne serait pas juste envers les générations futures.» (Le premier ministre St-Laurent, Fredericton, 23 mai 1957.)

Je reviendrai là-dessus. Ensuite, au milieu de l'annonce, on voit, en gros caractères, la citation suivante:

«Le premier ministre, par politique, s'est opposé à l'expansion de l'industrie de la houille en Nouvelle-Écosse... Et aucune question ne fait l'objet d'une plus grande divergence de vues que notre attitude à l'égard de la politique relative à la houille et l'attitude du parti libéral.»

(R. L. Stanfield, premier ministre, Inverness, le

5 juin)

L'annonce poursuit:

Dans les déclarations qui précèdent, les habitants de la Nouvelle-Écosse peuvent voir et juger par eux-mêmes ceux qui ont le plus à cœur l'intérêt de la Nouvelle-Écosse.

Les propositions fédérales relatives à l'énergie thermique ne sont pas en cause! Le premier ministre Stanfield a insisté pour qu'on n'utilise comme combustible que le charbon de la Nouvelle-Écosse et pour que le coût de l'énergie soit réduit par suite du programme relatif à l'énergie thermique. Mais les déclarations du premier ministre St-Laurent au sujet de la production de charbon, elles sont en cause!

Et voici le passage que je tiens à souligner de façon particulière:

Vos candidats conservateurs-progressistes sont en faveur d'une politique houillère qui augmentera la production!

Le mot augmentera est souligné. Je continue:

Rendez service à la Nouvelle-Écosse: votez conservateur le 10 juin!

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Pickersgill: Un post-scriptum au bas de l'annonce se lit:

Ne vous laissez pas tromper par le déploiement de puissance des candidats fédéraux du parti libéral. M. Winters a parlé du programme comme d'un projet de 200 millions de dollars. A Fredericton, M. St-Laurent a dit: «Je ne puis vous dire combien coûtera l'énergie, je ne puis, non plus, vous dire combien coûtera la centrale.» La Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick veulent de l'électricité meilleur marché, mais elles veulent avant tout la vérité non des discours politiques.

Et pour terminer:

Votez pour le parti conservateur le 10 juin!

M. MacInnis: L'honorable député me permet-il une question?

L'hon. M. Pickersgill: Certainement.

M. MacInnis: L'honorable député vient de nous lire un passage d'une déclaration de l'ancien premier ministre du Canada, M. St-Laurent, passage que je ne saurais répéter mot à mot, mais dans lequel M. St-Laurent déclarait n'être pas en faveur d'un accroissement de la production du charbon en Nouvelle-Écosse.

L'hon. M. Pickersgill: C'est exact.

M. MacInnis: J'aimerais que l'honorable député apporte maintenant une réserve à sa déclaration, étant donné que le gouvernement de M. St-Laurent a prêté au gouvernement de la province en cause sept millions et demi de dollars en vue d'assurer la mécanisation des charbonnages et, partant, un accroissement de leur production.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, l'honorable député cherche à amorcer un débat au sujet d'un événement bien antérieur à ceux que je m'efforce d'examiner ici. Même s'il me plairait fort de m'engager